



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E11675

VALABLE JUSQU'AU 28/09/2024

ÉDITÉ LE 03/08/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2005
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 10/12/2004
8 000

Raison sociale : DUREL SAS

ZA LE PONT
50690 MARTINVEST

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHERBOURG 2004 B 00253

Téléphone : 02 33 53 49 56
Portable :

Fax : 02 33 53 42 23

Siret : 479 863 870 00016

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3036370

Site Internet : durel-renovation-cherbourg.fr
E-mail : sarl-durel@wanadoo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000004480446604

Responsabilité légale :
DUREL JEAN-LUC DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000004480446604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 10 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Carreleur, Chauffagiste, Maçon, Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste, Plombier)	29/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	29/09/2022
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	29/09/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	29/09/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	29/09/2022
o Isolation des combles perdus	29/09/2022
o Isolation des planchers bas	29/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.